

## Communiqué de presse du 27 avril 2011 - Surendettement : résultats de l'enquête typologique 2010

La Banque de France vient de réaliser sa quatrième enquête typologique relative au surendettement des particuliers. Cette étude a porté sur les dossiers examinés et déclarés recevables par les commissions de surendettement du 1er janvier au 31 octobre 2010, soit un échantillon de 176 700 dossiers environ parmi lesquels ont plus particulièrement été examinés ceux orientés vers une procédure de rétablissement personnel (effacement de dettes).

Les principales observations confirment ou accentuent les tendances observées au cours des dix dernières années concernant notamment la fragilité des situations personnelles et professionnelles des particuliers surendettés. Dépassant les notions de surendettement « actif » et « passif » qui rendent désormais insuffisamment compte de la complexité des phénomènes de surendettement, cette étude s'est attachée à analyser de manière plus précise le profil sociodémographique et professionnel, la structure des ressources ainsi que les caractéristiques de l'endettement des personnes surendettées. Les principales caractéristiques des dossiers examinés sur la période sous revue sont résumées ci-après.

La population des particuliers surendettés se caractérise par la prédominance de personnes vivant seules (65% des cas en 2010 contre 58% en 2001), n'ayant pas de personnes à charge (53% contre 42% en 2001), très majoritairement locataires de leur logement (80%).

Les tranches d'âge de 35 à 44 ans et 45 à 54 ans sont les plus représentées (respectivement 28% et 26% des surendettés en 2010) mais leur part tend à diminuer alors que celle des personnes âgées de plus de 55 ans est passée de 13% en 2001 à 23% en 2010.

D'une analyse de la situation au regard de l'emploi, il ressort que 26% des particuliers surendettés sont au chômage, 13% n'ont pas de profession et 11% se trouvent sans activité (invalidité, congé maladie de longue durée ou congé parental notamment). D'un point de vue socioprofessionnel, ce sont les employés (34%) et les ouvriers (24%) qui demeurent les plus représentés dans les dossiers de surendettement.

La majorité des personnes surendettées (54%) dispose de ressources inférieures ou égales au SMIC, ce qui traduit une certaine stabilisation par rapport à 2007 (55%) et une augmentation de 12 points par rapport à 2001. La part des surendettés dont les ressources mensuelles sont inférieures au RSA socle pour un couple sans enfant (690 euros en 2010) s'établit à 12%.

Le niveau d'endettement observé en moyenne pour l'ensemble des dossiers étudiés s'établit à 34 500 euros, étant précisé qu'en moyenne près de 10 dettes sont recensées par dossier. L'endettement se compose pour 83% de dettes bancaires, pour 9% d'arriérés de charges courantes et pour 8% d'arriérés de dettes diverses. En ce qui concerne les situations faisant l'objet d'une procédure de rétablissement personnel, l'endettement moyen s'établit à 19 800 euros (près de 9 dettes en moyenne par dossier) et se compose pour 70% de dettes bancaires, pour 16% d'arriérés de charges courantes et pour 14% d'arriérés de dettes diverses.

Les dettes bancaires, présentes dans 95% des dossiers, recouvrent des prêts immobiliers (recensés dans 7% des dossiers pour un endettement moyen de 89 100 euros), des crédits à la consommation (91% des dossiers / endettement moyen de 23 700 euros) ainsi que des découverts et dépassements (57% des dossiers / montant moyen de 1300 euros).

L'enquête typologique est accessible sur le site de la Banque de France : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

**Banque de France**  
**Direction de la Communication**  
Service de Presse  
48, rue Croix des Petits Champs  
75049 PARIS CEDEX 01  
Tél : 01 42 92 39 00 - Télécopie : 01 42 60 36 82

[Haut de la page](#)